

Formation

Le Pôle Véhicule du Futur obtient la certification «VeriSelect»

Organisme de formation, le Pôle Véhicule du Futur a obtenu la certification de services « VeriSelect Formation Professionnelle » du Bureau Veritas et rejoint le club très sélectif des 6% d'organismes certifiés en France, à ce jour.



Le Pôle s'engage pour la qualité

L'obtention de cette certification est un gage de qualité des formations que nous proposons aux entreprises et assure que nos processus sont conformes à la législation.

Un avantage financier pour les entreprises

Pour les entreprises travaillant avec le Pôle, la formation pourra continuer à être prise en charge par un financeur, OPCA Organisme Paritaire Collecteur Agréé et autres.

Cette certification implique de fait que le Pôle est également référencé sur Datadock, outil permettant aux financeurs de valider que l'organisme de formation répond aux exigences de qualité dictées par la loi.

Les spécificités de notre offre de formation

Fort de l'expérience terrain de l'ARIA PerfoEST*, le Pôle Véhicule du Futur propose des formations sur des thèmes spécifiques aux problématiques industrielles, avec une prépondérance pour l'amélioration continue, source de compétitivité.



* Association Régionale de
l'Industrie Automobile

Nos formations alternent théorie, exercices, pratique et mise en application terrain visant à rendre les participants autonomes.

Deux possibilités : formations intra- et inter-entreprises.

La certification VeriSelect Formation Professionnelle (Source Bureau Veritas)

La formation professionnelle est au cœur des politiques de l'emploi. Les organismes qui dispensent des formations doivent répondre aux attentes des autorités, des financeurs et de leurs clients.

Ils doivent aussi atteindre leurs objectifs auprès des personnes en formation et jouer pleinement leur rôle en termes d'acquisition de compétences et d'employabilité. Ces exigences impliquent un engagement sur le long terme des organismes de formation sur la qualité des formations délivrées.

Contact presse

Véronique Nardi
Tel. 06 37 86 46 19
vn@vehiculedefutur.com

Secrétariat Général :
40 rue Marc Seguin
68200 MULHOUSE
Tel. 03 89 32 76 44
info@vehiculedefutur.com

Siège Social :
15 rue Armand Japy
25461 ETUPES Cedex

Labellisé pôle de compétitivité depuis 2005, et implanté dans l'Est de la France, le **Pôle Véhicule du Futur** fédère les acteurs industriels, académiques et de la formation dans le domaine des véhicules et des mobilités du futur. Il est un accompagnateur, un facilitateur et surtout l'animateur d'un écosystème sur le territoire.

Objectif du Pôle

Créer de la valeur et des emplois en améliorant la compétitivité des acteurs de la filière automobile, transports terrestres et mobilité et en développant l'attractivité du territoire par l'innovation et l'excellence industrielle (PerfoEST) en capitalisant sur la synergie du réseau.

Missions



Pôle Véhicule du Futur
Solutions pour véhicules & mobilités du futur

Stimuler l'**innovation** par des projets collaboratifs de R&D et les accompagner vers les marchés :

- Composants automobiles
- Véhicules électriques
- Véhicules hydrogène
- Matériaux, composites
- ITS, Services de mobilité

Améliorer la **performance** des entreprises de la filière automobile.



Accompagner la **croissance** des entreprises

Le Pôle en chiffres

375 membres dont **320** entreprises

170 projets financés dont **27** projets européens

Membres Premium 2017



Partenaires



Financiers de l'animation 2017

